

**VELAN**

**RAPPORT DE GESTION**

Exercice clos le 28 février 2025

Le rapport qui suit fournit une analyse des résultats d'exploitation consolidés et de la situation financière consolidée de Velan Inc. (la « Société ») pour l'exercice clos le 28 février 2025. Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 28 février 2025 et 29 février 2024. Les états financiers consolidés de la Société ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS »). Les principales méthodes comptables utilisées pour dresser ces états financiers consolidés sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés audités de la Société. L'ensemble des opérations et des soldes libellés en monnaies étrangères ont été convertis en dollars américains, monnaie de présentation de la Société. Le présent rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration de la Société le 21 mai 2025. D'autres documents d'information de la Société, notamment la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations, peuvent être consultés sur SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

## **MESURES HORS IFRS ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES**

Dans le présent rapport de gestion, la Société utilise des mesures de la performance et de la situation financière qui ne sont pas définies par les IFRS (les « mesures hors IFRS ») et qui sont, par conséquent, peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures, que la direction utilise pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, sont rapprochées des mesures de la performance définies par les IFRS. Les rapprochements sont présentés à la fin du présent rapport. La Société utilise également des mesures financières supplémentaires, qui sont définies à la fin du présent rapport.

## **INFORMATION PROSPECTIVE**

Le présent rapport de gestion peut inclure des énoncés prospectifs, qui contiennent généralement des mots comme « croire », « anticiper », « planifier », « prévoir », « avoir l'intention de », « continuer » ou « estimer » pouvant être utilisés au conditionnel ou au futur, ou la forme négative de ces termes, leurs variations ou une terminologie semblable, qui comportent tous des risques et des incertitudes. Ces risques et incertitudes sont présentés dans les documents déposés par la Société auprès des commissions des valeurs mobilières compétentes ainsi que dans le présent rapport (voir la rubrique intitulée « Risques susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités »). Bien que ces énoncés soient fondés sur les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits nouveaux futurs attendus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, selon elle, sont raisonnables et appropriés dans les circonstances, aucun énoncé prospectif ne peut être garanti et les résultats réels futurs peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les présentes. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser un énoncé prospectif contenu dans le présent rapport de gestion, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, à moins d'y être obligée par la législation en valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

## **À PROPOS DE VELAN**

La Société conçoit, fabrique et commercialise à l'échelle mondiale une vaste gamme de robinetteries industrielles utilisées dans des applications critiques. Velan fournit des solutions à de nombreux secteurs industriels, notamment ceux de la production d'énergie, du nucléaire, du pétrole et du gaz, des produits chimiques, du gaz naturel liquéfié et de la cryogénie, des pâtes et papiers, des procédés géothermiques, de la construction navale, de la défense et des technologies à émission de carbone nulles. La Société, l'un des chefs de file mondiaux de la robinetterie industrielle en acier, exploite 10 usines de fabrication à travers le monde et compte 1 272 employés. Son siège social est situé à Montréal, au Canada. Sa stratégie d'affaires consiste à concevoir, fabriquer et commercialiser des robinetteries novatrices en mettant l'accent sur la qualité, la sécurité, la facilité d'utilisation et la longévité. La Société a pour objectifs stratégiques, entre autres, l'excellence opérationnelle et l'amélioration des marges en demeurant résolument axée sur ses clients, l'accélération de sa croissance grâce à l'intensification de ses efforts dans les marchés clés où la Société se démarque nettement de la concurrence, ainsi que l'amélioration et la modernisation continues de ses systèmes et procédés.

Les états financiers consolidés de la Société incluent les activités d'exploitation nord-américaines, qui comptent deux usines de fabrication au Canada, ainsi qu'une usine de fabrication et un centre de distribution aux États-Unis. Les

activités d'exploitation importantes de la Société englobent des usines de fabrication en Italie, au Portugal, en Corée, à Taïwan, en Inde et en Chine. Les activités d'exploitation de la Société comprennent également un service de vente en Allemagne.

## **TRANSACTIONS IMPORTANTES**

*(en dollars américains, à moins d'indication contraire)*

Le 14 janvier 2025, la Société a annoncé qu'elle avait conclu un accord (la « Convention de cession des obligations liées à l'amiante ») avec une société membre du même groupe que Global Risk Capital (l'« Acquéreur ») pour céder de manière permanente ses obligations liées à l'amiante (l'« Opération de cession des obligations liées à l'amiante »). Dans le cadre de l'Opération de cession des obligations liées à l'amiante, finalisée le 3 avril 2025, Velan Inc. a créé une nouvelle filiale et vendu sa filiale américaine existante, Velan Valve Corp, qui a été capitalisée à hauteur de 143 millions de dollars par Velan Inc. et de 7 millions de dollars de l'Acquéreur. L'Opération de cession des obligations liées à l'amiante a permis d'éliminer définitivement du bilan de Velan Inc. tous les passifs et les obligations liés à l'amiante et d'indemniser la Société pour tous les passifs liés à l'amiante hérités du passé.

La Société a également annoncé que Velan UK, une filiale à 100 % de la Société, avait finalisé la vente de 100 % du capital social et des droits de vote rattachés aux titres de ses filiales françaises, Segault SAS et Velan SAS, à Framatome SAS le 31 mars 2025, pour une contrepartie totale de 208,2 millions de dollars (192,5 millions d'euros), comprenant une tranche en espèces de 184,1 millions de dollars (170,0 millions d'euros).

La vente des activités françaises répond aux critères, au 28 février 2025, des actifs détenus en vue de la vente et des activités abandonnées. En conséquence, le bilan consolidé au 28 février 2025 a été ajusté pour présenter le groupe de cession comme un actif détenu en vue de la vente, et les états des résultats et les flux de trésorerie consolidés ont été ajustés rétrospectivement pour présenter uniquement les résultats des activités poursuivies.

À la suite de la finalisation de la transaction portant sur les filiales françaises en mars 2025, un gain d'environ 96 millions de dollars devrait être comptabilisé au premier trimestre de l'exercice 2026.

Outre un changement de présentation, ces transactions ont eu les impacts comptables suivants (décrits plus en détail dans le présent rapport de gestion) :

1. Les résultats des activités poursuivies comprennent une charge de 76,2 millions de dollars en lien avec des coûts liés à l'amiante. Cette charge représente principalement la désactualisation accélérée des intérêts de 48,0 millions de dollars et une provision supplémentaire de 28,3 millions de dollars pour tenir compte du règlement attendu de 143,0 millions de dollars. Les avantages fiscaux de ces ajustements ne sont pas comptabilisés aux États-Unis.
2. Les résultats des activités poursuivies comprennent la comptabilisation d'un actif d'impôt différé d'un montant de 20,2 millions de dollars, représentant des attributs fiscaux non comptabilisés antérieurement que la Société prévoit d'utiliser pour compenser le passif fiscal résultant de la cession des filiales françaises. Bien que le passif fiscal final associé à la vente des activités françaises changera de manière significative lors de la clôture de la transaction, la Société prévoit d'avoir suffisamment d'avantages fiscaux non comptabilisés pour compenser le passif fiscal final, ce qui n'aura pas d'effet sur la liquidité de la Société.
3. Les résultats des activités abandonnées comprennent une charge d'impôt différé de 20,2 millions de dollars liée à la comptabilisation de différences temporaires sur les activités françaises. Ces 20,2 millions de dollars ont été calculés en utilisant la différence entre la valeur comptable nette des filiales françaises et la base fiscale correspondante.

## **ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

Le 21 mai 2025, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable de trois ans d'un montant de 25 millions de dollars (la « Convention de crédit ») à des conditions concurrentielles sur le marché.

En outre, la Convention de crédit comprend également un crédit de sécurité de 5 millions de dollars et une facilité par lettre de crédit de 5 millions de dollars. La Convention de crédit remplace la convention de crédit adossée à l'actif antérieure datée du 28 février 2025 qui est arrivée à échéance à la clôture des transactions de vente des activités françaises et de cession des obligations liées à l'amiante.

La facilité de crédit renouvelable pourra être utilisée à des fins générales d'entreprise. La facilité de crédit viendra à échéance le 21 mai 2028, et pourra être prolongée à l'échéance, sous réserve de la convention entre le prêteur et l'emprunteur.

La facilité de crédit devrait être active et financée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026.

## RÉSUMÉ FINANCIER DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en dollars américains, à moins d'indication contraire)

IFRS	Pour les exercices clos les		
(en milliers)	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2023
<b>Résultats d'exploitation des activités poursuivies</b>			
Chiffre d'affaires	295 196	258 652	279 618
Marge brute	84 917	54 630	76 329
Perte nette <sup>1</sup>	(67 246)	(31 969)	(67 749)
Perte nette par action – de base et diluée	(3,12)	(1,48)	(3,14)
<b>Flux de trésorerie des activités poursuivies</b>			
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	26 525	12 461	4 361
<b>Situation financière</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 872	36 445	50 513
Total des actifs	501 966	479 393	477 857
Dettes à long terme, incluant la partie à court terme	16 203	28 777	29 896
<b>Capitaux propres</b>			
Dividendes en espèces par action (en \$ CA)			
Actions à droits de vote multiple	0,03	0,03	0,03
Actions à droit de vote subalterne	0,03	0,03	0,03
Nombre d'actions en circulation à la date de clôture			
Actions à droits de vote multiple	15 566 567	15 566 567	15 566 567
Actions à droit de vote subalterne	6 019 068	6 019 068	6 019 068

HORS IFRS	Pour les exercices clos les		
(en milliers)	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2023
BAlIA ajusté <sup>2</sup>	27 470	2 126	1 532
Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>2</sup>	6 600	(15 653)	(13 440)
Résultat net (perte nette) ajusté(e) par action – de base et dilué(e)	0,31	(0,73)	(0,62)

<sup>1</sup> Les termes « résultat net ajusté » et « perte nette ajustée » s'entendent du résultat net ou de la perte nette attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple

<sup>2</sup> Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires – vous trouverez plus d'informations à la fin de ce rapport.

## Carnet de commandes<sup>2</sup> et nouvelles commandes<sup>2</sup>

(en milliers)	Au					
	28 février 2025		29 février 2024		28 février 2023	
	\$	%	\$	%	\$	%
Carnet de commandes	274 877		283 647		255 040	
Livraisons au cours des 12 prochains mois	225 662	82,1 %	259 662	91,5 %	215 452	84,5 %
Livraisons dans les 12 à 24 mois	44 183	16,1 %	13 757	4,9 %	s.o.	s.o.
Livraisons dans les 24 à 36 mois	0	0,0 %	10 228	3,6 %	s.o.	s.o.
Livraisons dans plus de 36 mois	5 032	1,8 %	0	0,0 %	s.o.	s.o.
Nouvelles commandes	292 505		288 681		267 620	
Ratio commandes/chiffre d'affaires <sup>2</sup>	0,99		1,12		0,96	

## FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES DE L'EXERCICE 2025<sup>1</sup>

### MESURES IFRS, Y COMPRIS LES TRANSACTIONS IMPORTANTES

- Chiffre d'affaires de 295,2 millions de dollars pour l'exercice 2025, en progression de 36,5 millions de dollars, soit 14,1 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse des expéditions des opérations italiennes destinées au secteur du pétrole et du gaz, ainsi qu'à une augmentation des expéditions des opérations allemandes. Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence négative de 2,2 millions de dollars sur le chiffre d'affaires de l'exercice.
- Marge brute de 84,9 millions de dollars pour l'exercice, en hausse par rapport à 54,6 millions de dollars l'an dernier. L'augmentation reflète essentiellement l'accroissement du volume d'affaires qui a eu un impact sur l'imputation des coûts indirects fixes de production, ainsi qu'une composition du chiffre d'affaires plus avantageuse. Exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, la marge brute s'est établie à 28,8 % pour l'exercice 2025, contre 21,1 % lors de l'exercice 2024.
- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 34,9 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2025, comparativement à 36,4 millions de dollars un an plus tôt.

### MESURES HORS IFRS ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

- Carnet de commandes<sup>2</sup> de 274,9 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2025, dont une tranche de 82,1 % est livrable d'ici les 12 prochains mois, en léger recul par rapport à 283,6 millions de dollars un an plus tôt. Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence négative de 12,7 millions de dollars sur la valeur du carnet de commandes de l'exercice.
- Nouvelles commandes<sup>2</sup> de 292,5 millions de dollars pour l'exercice, en hausse de 1,3 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation traduit une hausse des nouvelles commandes en Amérique du Nord dans le secteur nucléaire et pour les activités d'entretien, de réparation et de révision, ainsi qu'une augmentation des nouvelles commandes en Allemagne pour des projets de raffinerie de pétrole, en partie contrebalancées par une réduction des nouvelles commandes en Italie après avoir enregistré un flux de commandes élevé lors du précédent exercice. Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence négative de 3,3 millions de dollars sur la valeur des nouvelles commandes pour l'ensemble de l'exercice.

<sup>1</sup> À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars américains.

<sup>2</sup> Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires – des précisions additionnelles sont fournies à la fin du présent rapport.

- BAIA ajusté<sup>2</sup> de 27,5 millions de dollars pour l'exercice 2025, comparativement à un BAIA ajusté de 2,1 millions de dollars lors de l'exercice 2024. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de la marge brute, en partie contrebalancée par des frais d'administration plus élevés.
- Résultat net ajusté<sup>2</sup> de 6,6 millions de dollars pour l'exercice 2025, comparativement à une perte nette ajustée de 15,7 millions de dollars lors de l'exercice 2024.
- À la suite de la finalisation de la transaction portant sur les filiales françaises en mars 2025, un gain d'environ 96 millions de dollars devrait être comptabilisé au premier trimestre de l'exercice 2026.

## **PERSPECTIVES**

La Société compte tirer parti de la dynamique favorable enclenchée au cours de l'exercice 2025 grâce à la vigueur de ses nouvelles commandes, à la signature de nombreux partenariats à long terme dans le secteur nucléaire et au renforcement de sa situation opérationnelle et financière découlant des transactions importantes réalisées. Au 28 février 2025, des commandes totalisant 225,7 millions de dollars, représentant 82,1 % d'un carnet de commandes total de 274,9 millions de dollars, devaient être livrées au cours des 12 prochains mois. À la lumière de ces commandes, et malgré l'incertitude actuelle entourant les tarifs douaniers, la Société s'attend à enregistrer une autre solide performance pour l'exercice 2026.

La Société a confiance en sa capacité d'obtenir d'autres nouvelles commandes<sup>1</sup> puisque l'activité commerciale dans ses principaux marchés demeure robuste portée par les excellentes perspectives des secteurs nucléaire et de la défense, et par une demande soutenue dans l'industrie pétrolière et gazière. La direction continuera à suivre de près la situation mondiale, notamment l'incertitude macroéconomique. Ces facteurs pourraient retarder l'obtention de certains projets.

La situation financière de la Société demeure solide avec une situation de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, de 32,4 millions de dollars au 28 février 2025. À la suite de la conclusion des transactions importantes après la clôture de l'exercice, la situation de trésorerie nette s'est améliorée encore davantage pour atteindre environ 55,0 millions de dollars. La Société continuera à gérer rigoureusement son fonds de roulement et ses dépenses en immobilisations pour favoriser la génération de flux de trésorerie.

De plus, même si, selon la direction, la Société pourra contrer certains risques grâce à la solidité de sa situation financière, rien ne garantit que des facteurs économiques et géopolitiques extérieurs n'auront pas d'incidences défavorables sur les résultats d'exploitation de la Société ou sur sa situation financière. Ces facteurs comprennent, sans toutefois s'y limiter, les tarifs sur les importations, les fluctuations des taux de change, plus particulièrement ceux du dollar canadien et de l'euro par rapport au dollar américain, les fluctuations des prix des produits de base, tant du point de vue de l'approvisionnement (prix de l'acier) que du point de vue des ventes (prix du pétrole). Veuillez consulter la rubrique intitulée « Risques susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités » pour plus de détails.

## **RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025 DES ACTIVITÉS POURSUIVIES**

### **MESURES IFRS, Y COMPRIS LES TRANSACTIONS IMPORTANTES**

- Chiffre d'affaires de 295,2 millions de dollars, en progression de 36,5 millions de dollars, soit 14,1 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Forte amélioration de la marge brute qui a atteint 84,9 millions de dollars, soit 28,8 % du chiffre d'affaires, pour l'exercice 2025, en hausse par rapport à 54,6 millions de dollars, ou 21,1 % du chiffre d'affaires, un an auparavant.
- Robustes flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 26,5 millions de dollars, contre 12,5 millions de dollars un an plus tôt.
- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 34,9 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2025, comparativement à 36,4 millions de dollars, un an auparavant.

## **MESURES HORS IFRS ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES**

- Carnet de commandes de 274,9 millions de dollars, comparativement à 283,6 millions de dollars à la clôture du précédent exercice.
- Nouvelles commandes de 292,5 millions de dollars, contre 288,7 millions de dollars l'an dernier, ce qui représente un ratio commandes/chiffre d'affaires de 0,99.
- Résultat net ajusté de 6,6 millions de dollars, contre une perte nette ajustée de 15,7 millions de dollars lors du précédent exercice.
- Résultat net ajusté par action de 0,31 \$, comparativement à une perte nette ajustée par action de 0,73 \$ l'an dernier.
- Hausse marquée du BAIIA ajusté qui atteint 27,5 millions de dollars pour l'exercice 2025, comparativement à 2,1 millions de dollars un an plus tôt, grâce à une augmentation du chiffre d'affaires et de la marge brute.
- À la suite de la finalisation de la transaction portant sur les filiales françaises en mars 2025, un gain d'environ 96 millions de dollars devrait être comptabilisé au premier trimestre de l'exercice 2026.

## **RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES**

### **MESURES IFRS, Y COMPRIS LES TRANSACTIONS IMPORTANTES**

- Chiffre d'affaires de 83,2 millions de dollars, en hausse de 2,4 millions de dollars, soit 2,9 % par rapport au trimestre correspondant du précédent exercice.
- Marge brute de 19,8 millions de dollars, soit 23,8 % du chiffre d'affaires, contre 22,4 millions de dollars, ou 27,7 % du chiffre d'affaires, l'an dernier.
- Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 5,7 millions de dollars, contre 13,3 millions de dollars l'an dernier.

### **MESURES HORS IFRS ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES**

- Nouvelles commandes de 62,0 millions de dollars, contre 111,7 millions de dollars l'an dernier, ce qui représente un ratio commandes/chiffre d'affaires de 0,75.
- Perte nette ajustée de 4,9 millions de dollars, contre un résultat net ajusté de 3,7 millions de dollars l'an dernier.
- Perte nette ajustée par action de 0,23 \$, comparativement à un résultat net ajusté par action de 0,17 \$ un an auparavant.
- BAIIA ajusté de 3,6 millions de dollars, comparativement à un BAIIA ajusté de 9,3 millions de dollars lors du précédent exercice. Le recul est principalement attribuable à une diminution de la marge brute et à une hausse des frais d'administration.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars américains)

IFRS	Trimestres clos les			Exercices clos les		
	28 février 2025	29 février 2024	Variation	28 février 2025	29 février 2024	Variation
<i>(en milliers)</i>						
Des activités poursuivies						
Chiffre d'affaires	83 198 \$	80 847 \$	2 351 \$	295 196 \$	258 652 \$	36 544 \$
Marge brute	19 830	22 412	(2 582)	84 917	54 630	30 287
Frais d'administration	20 255	16 082	4 173	68 603	62 586	6 017
Autres charges (produits)	(957)	1 412	(2 369)	(1 833)	463	(2 296)
	532	4 918	(4 386)	18 147	(8 419)	26 566
Frais de restructuration	19 111	12 537	6 574	100 412	19 383	81 029
Charge d'impôt sur le résultat	(558)	1 437	(1 995)	(14 551)	2 269	(16 820)
Perte nette <sup>1</sup>	(16 056)	(8 462)	(7 594)	(67 246)	(31 969)	(35 277)
Résultat net (perte nette) des activités abandonnées	3 636	6 379	(2 743)	(8 254)	12 232	(20 486)
Perte nette	(12 420)	(2 083)	(10 337)	(75 500)	(19 737)	(53 763)
<i>(en pourcentage du chiffre d'affaires)</i>						
Marge brute des activités poursuivies	23,8 %	27,7 %	(390 pdb)	28,8 %	21,1 %	770 pdb
<i>(en dollars par action)</i>						
Perte nette des activités poursuivies par action – de base et diluée	(0,74)	(0,39)	(0,35)	(3,12)	(1,48)	(1,64)
Résultat des activités abandonnées par action – de base et diluée	1,17	0,29	(0,12)	0,38	0,57	(0,98)
Perte nette par action – de base et diluée	(0,57)	(0,10)	(0,47)	(3,50)	(0,91)	(2,59)

HORS IFRS	Trimestres clos les			Exercices clos les		
	28 février 2025	29 février 2024	Variation	28 février 2025	29 février 2024	Variation
<i>(en milliers)</i>						
Des activités poursuivies						
BAIIA ajusté <sup>2</sup>	3 620 \$	9 281 \$	(5 661 \$)	27 470 \$	2 126 \$	25 344 \$
Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>2</sup>	(4 899)	3 689	(8 588)	6 600	(15 653)	22 253
Résultat net (perte nette) ajusté(e) par action – de base et dilué(e)	(0,23)	0,17	(0,40)	0,31	(0,73)	1,04

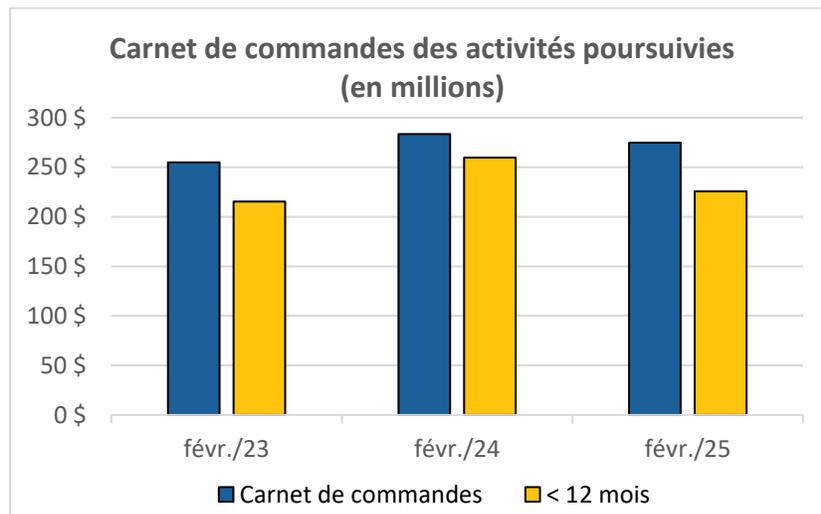
<sup>1</sup> Le résultat net (la perte nette) représente le résultat net (la perte nette) attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

<sup>2</sup> Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires – des précisions additionnelles sont fournies à la fin du présent rapport.

## Carnet de commandes

(en milliers)	Au			
	28 février 2025		29 février 2024	
	\$	%	\$	%
Carnet de commandes des activités poursuivies	274 877		283 647	
Livraisons au cours des 12 prochains mois	225 662	82,1 %	259 662	91,5 %
Livraisons dans 12 à 24 mois	44 183	16,1 %	13 757	4,9 %
Livraisons dans 24 à 36 mois	0	0,0 %	10 228	3,6 %
Livraisons dans plus de 36 mois	5 032	1,8 %	0	0,0 %

Au 28 février 2025, le carnet de commandes des activités poursuivies s'élevait à 274,9 millions de dollars, en baisse de 3,1 % par rapport à 283,6 millions de dollars un an plus tôt. Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence négative de 12,7 millions de dollars sur la valeur du carnet de commandes au cours de l'exercice en raison principalement de l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar américain. En excluant les fluctuations des taux de change, le carnet de commandes a enregistré une légère hausse alors que l'augmentation du carnet de commandes en Amérique du Nord qui témoigne des commandes générées par le secteur nucléaire a été contrebalancée par une diminution du carnet de commandes des opérations italiennes en raison d'expéditions élevées. Au 28 février 2025, 82,1 % du carnet de commandes, représentant des commandes d'une valeur de 225,7 millions de dollars, était livrable au cours des 12 prochains mois, contre 91,5 % du carnet de commandes lors du précédent exercice.



## Nouvelles commandes

(en milliers, sauf les ratios)	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Nouvelles commandes des activités poursuivies	62 032 \$	111 657 \$	292 505 \$	288 711 \$
Ratio commandes/chiffre d'affaires	0,75	1,38	0,99	1,12

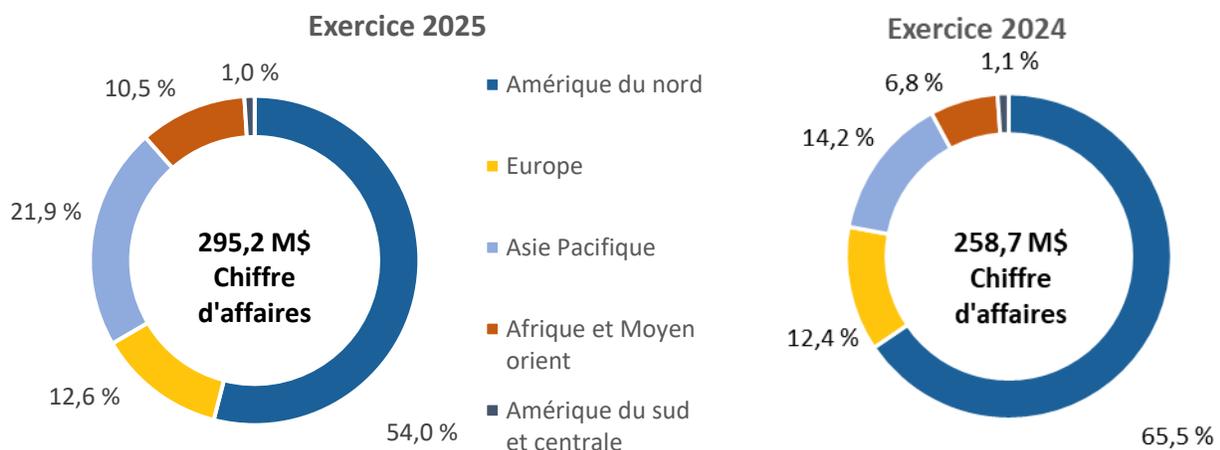
Pour l'ensemble de l'exercice 2025, les nouvelles commandes des activités poursuivies se sont élevées à 292,5 millions de dollars, en hausse de 3,8 millions de dollars, soit 1,3 %, par rapport à celles de l'exercice précédent.

L'augmentation est attribuable à une hausse des nouvelles commandes provenant du secteur nucléaire et pour les activités d'entretien, de réparation et de révision en Amérique du Nord, ainsi qu'à une augmentation des nouvelles commandes en Allemagne pour des projets de raffinerie de pétrole. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une réduction des nouvelles commandes en Italie à la suite du fort volume de commandes obtenues lors du précédent exercice. Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence négative de 3,3 millions de dollars sur la valeur des nouvelles commandes pour l'ensemble de l'exercice en raison principalement de l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar américain.

Les nouvelles commandes des activités poursuivies au quatrième trimestre de l'exercice 2025 se sont chiffrées à 62,0 millions de dollars, comparativement à de nouvelles commandes de 111,7 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2024. La variation est principalement attribuable au calendrier des commandes des opérations italiennes en raison de retards dans la réalisation de projets cette année et de la robustesse des commandes du secteur du pétrole et du gaz lors du précédent exercice, ainsi qu'à une baisse des nouvelles commandes en Amérique du Nord. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une hausse des commandes enregistrées par les opérations de la Société en Chine.

### Chiffre d'affaires

#### Répartition du chiffre d'affaires des activités poursuivies selon l'emplacement géographique des clients



Le chiffre d'affaires des activités poursuivies s'est élevé à 295,2 millions de dollars pour l'ensemble de l'exercice 2025, ce qui représente une progression de 36,5 millions de dollars, soit 14,1 %, par rapport à l'exercice précédent. La variation traduit principalement une augmentation des expéditions des opérations italiennes destinées au secteur du pétrole et du gaz, ainsi qu'un accroissement du volume d'affaires des opérations allemandes, y compris des revenus non récurrents de 5,2 millions de dollars au deuxième trimestre pour lesquels aucune marge brute n'a été comptabilisée. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par un léger recul du chiffre d'affaires en Amérique du Nord et sur d'autres marchés internationaux. Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence négative de 2,2 millions de dollars sur le chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'exercice, en raison principalement de l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar américain.

Le chiffre d'affaires des activités poursuivies a atteint 83,2 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2025, ce qui représente une progression de 2,4 millions de dollars, soit 2,9 %, par rapport à la même période l'an dernier. La variation est principalement attribuable à une hausse des expéditions des opérations italiennes et allemandes, en partie contrebalancée par un recul des expéditions des opérations nord-américaines, y compris celles liées aux activités d'entretien, de réparation et de révision. Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence

négative de 2,4 millions de dollars sur le chiffre d'affaires du trimestre, en raison essentiellement de l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar américain.

### **Marge brute**

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, la marge brute des activités poursuivies a atteint 84,9 millions de dollars, en forte hausse par rapport à 54,6 millions de dollars lors du précédent exercice. La variation reflète un accroissement du volume d'affaires, qui a eu un impact positif sur l'imputation des coûts indirects fixes de production, ainsi qu'une composition du chiffre d'affaires plus favorable. Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence négative de 0,4 million de dollars sur la marge brute de l'exercice. Exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, la marge brute s'est établie à 28,8 %, contre 21,1 % un an auparavant.

Au quatrième trimestre, la marge brute des activités poursuivies s'est établie à 19,8 millions de dollars, contre 22,4 millions de dollars un an auparavant. La variation reflète une composition du chiffre d'affaires moins favorable cette année par rapport au précédent exercice attribuable au recul du chiffre d'affaires généré par les activités d'entretien, de réparation et de révision, ainsi qu'une hausse des provisions pour stocks vieillissants. Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence négative de 0,4 million de dollars sur la marge brute du trimestre. Exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, la marge brute s'est établie à 23,8 %, comparativement à 27,7 % un an plus tôt.

### **Frais d'administration**

Les frais d'administration des activités poursuivies ont totalisé 68,6 millions de dollars, soit 23,2 % du chiffre d'affaires, pour l'exercice 2025, comparativement à 62,6 millions de dollars, ou 24,2 % du chiffre d'affaires, lors de l'exercice 2024. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse des commissions de vente résultant de l'accroissement du volume d'affaires, à une hausse des coûts de transport, de même qu'à l'incidence hors-trésorerie d'une hausse importante de la valeur boursière des actions de la Société sur son régime de rémunération incitative à long terme. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une diminution des honoraires professionnels.

Les frais d'administration des activités poursuivies se sont chiffrés à 20,3 millions de dollars, soit 24,3 % du chiffre d'affaires, au quatrième trimestre de l'exercice 2025, comparativement à 16,1 millions de dollars, ou 19,9 % du chiffre d'affaires, l'an dernier. L'augmentation reflète essentiellement les facteurs susmentionnés.

### **Frais de restructuration**

Au cours de l'exercice 2025, la Société a engagé des frais de restructuration de 100,4 millions de dollars, dont 76,2 millions de dollars de coûts liés à l'amiante et 24,2 millions de dollars de coûts liés aux transactions. Au cours de l'exercice 2024, des frais de restructuration de 19,4 millions de dollars avaient été engagés, dont 14,5 millions de dollars de coûts liés à l'amiante et 4,9 millions de dollars de coûts liés aux transactions.

Pour le trimestre clos le 28 février 2025, les frais de restructuration se sont chiffrés à 19,1 millions de dollars, dont 2,5 millions de dollars de coûts liés à l'amiante et 16,6 millions de dollars liés aux transactions. Au cours du trimestre clos le 29 février 2024, les frais de restructuration se sont élevés à 12,5 millions de dollars, dont 11,1 millions de dollars de coûts liés à l'amiante et 1,2 million de dollars liés aux transactions.

### **BAIIA<sup>1</sup> et BAIIA ajusté<sup>1</sup>**

Pour l'exercice 2025, le BAIIA des activités poursuivies s'est établi à un montant négatif de 73,1 millions de dollars, comparativement à un montant négatif de 18,5 millions de dollars lors du précédent exercice. En excluant les frais de restructuration, le BAIIA ajusté des activités poursuivies pour l'exercice 2025 s'est élevé à 27,5 millions de dollars, contre 2,1 millions de dollars lors de l'exercice 2024. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de la marge brute, en partie contrebalancée par une hausse des frais d'administration.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2025, la Société a déclaré un BAIIA des activités poursuivies d'un montant négatif de 15,5 millions de dollars, comparativement à un BAIIA d'un montant négatif de 3,2 millions de dollars lors

---

<sup>1</sup> *Non-IFRS and supplementary financial measures – additional specifications at the end of this report*

de la même période du précédent exercice. En excluant les frais de restructuration, le BAIIA ajusté des activités poursuivies s'est élevé à 3,6 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2025, comparativement à 9,3 millions de dollars un an auparavant. Cette diminution reflète une baisse de la marge brute et une hausse des frais d'administration.

### **Charges financières ou produits financiers (montant net)**

Le montant net des produits financiers des activités poursuivies s'est élevé à 0,3 million de dollars pour l'exercice 2025, comparativement à des charges financières d'un montant net de 2,0 millions de dollars un an auparavant. La variation reflète une réduction des montants dus à un partenaire, de même qu'une diminution de la dette à long terme cette année par rapport à l'exercice précédent.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, le montant net des produits financiers des activités poursuivies s'est établi à 1,2 million de dollars, comparativement à des charges financières d'un montant net de 0,9 million de dollars douze mois plus tôt. La variation reflète les éléments susmentionnés.

### **Impôt (recouvrement d'impôt) sur le résultat**

Pour l'exercice 2025, le recouvrement d'impôt sur le résultat des activités poursuivies s'est élevé à 14,6 millions de dollars, comparativement à une charge d'impôt sur le résultat de 2,3 millions de dollars lors du précédent exercice. La variation est attribuable à une baisse du BAIIA et à un recouvrement d'impôt de 20,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2025 reflétant les actifs d'impôt différé liés à la constatation d'actifs d'impôt différé qui n'avaient pas été comptabilisés auparavant et qui devraient être utilisés pour compenser le passif fiscal résultant de la cession des filiales françaises. En outre, les différences temporaires découlant de la comptabilisation des coûts liés à l'amiante de 76,2 millions de dollars n'ont pas été comptabilisées aux États-Unis.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, le recouvrement d'impôt sur le résultat des activités poursuivies s'est chiffré à 0,6 million de dollars, comparativement à une charge d'impôt sur le résultat de 1,4 million de dollars un an plus tôt. La variation est attribuable à une baisse du BAIIA et à un recouvrement d'impôt sur le résultat de 3,5 millions de dollars au cours de l'exercice 2025 reflétant les actifs d'impôt différé liés à la constatation d'actifs d'impôt différé qui n'avaient pas été comptabilisés auparavant et qui devraient être utilisés pour compenser le passif fiscal résultant de la cession des filiales françaises. En outre, les différences temporaires découlant de la comptabilisation des coûts liés à l'amiante de 2,5 millions de dollars n'ont pas été comptabilisées aux États-Unis.

### **Résultat net (perte nette) et Résultat net (perte nette) ajusté(e)**

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, la perte nette des activités poursuivies s'est élevée à 67,2 millions de dollars, soit 3,12 \$ par action, comparativement à 32,0 millions de dollars, ou 1,48 \$ par action, lors de l'exercice 2024. Le résultat net ajusté des activités poursuivies s'est établi à 6,6 millions de dollars, soit un résultat net de 0,31 \$ par action, pour l'exercice 2025, contre une perte nette ajustée de 15,7 millions de dollars, ou une perte nette de 0,73 \$ par action, lors de l'exercice 2024. La variation est attribuable à une hausse du BAIIA ajusté.

La perte nette des activités abandonnées s'est chiffrée à 8,3 millions de dollars, soit une perte de 0,38 \$ par action, pour l'exercice 2025, comparativement à un résultat net des activités abandonnées de 12,2 millions de dollars, ou 0,57 \$ par action, lors de l'exercice 2024.

Par conséquent, la perte nette pour l'exercice s'élève à 75,5 millions de dollars, soit 3,50 \$ par action, comparativement à une perte nette de 19,7 millions de dollars, ou 0,91 \$ par action, lors du précédent exercice.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, la perte nette des activités poursuivies s'est élevée à 16,1 millions de dollars, soit 0,74 \$ par action, comparativement à une perte nette de 8,5 millions de dollars, ou 0,39 \$ par action, un an plus tôt. La perte nette ajustée des activités poursuivies pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025 s'est établie à 4,9 millions de dollars, soit 0,23 \$ par action, contre un résultat net ajusté de 3,7 millions de dollars, soit 0,17 \$ par action, un an auparavant. La variation est attribuable à une baisse du BAIIA ajusté, en partie contrebalancée par un recouvrement d'impôt sur le résultat cette année, comparativement à la comptabilisation d'une charge d'impôt sur le résultat lors du précédent exercice.

Le résultat net des activités abandonnées s'est élevé à 3,6 millions de dollars, soit 0,17 \$ par action, au quatrième trimestre de l'exercice 2025, contre un résultat net des activités abandonnées de 6,4 millions de dollars, ou 0,29 \$ par action, un an auparavant.

Par conséquent, la perte nette du trimestre s'est établie à 12,4 millions de dollars, soit 0,57 \$ par action, comparativement à une perte nette de 2,1 millions de dollars, ou 0,10 \$ par action, l'an dernier.

### Activités abandonnées

Les produits et les charges, les gains et les pertes liés à l'abandon du groupe de cession ont été soustraits du résultat net des activités poursuivies de la Société et sont présentés sur une ligne distincte dans l'état des résultats consolidés. Le détail des éléments composant ce résultat est le suivant :

	Trimestre clos les		Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
(en milliers)	\$	\$	\$	\$
<b>Chiffre d'affaires</b>	34 844	37 047	95 778	88 164
Coût des ventes	20 057	21 075	58 640	49 587
<b>Marge brute</b>	14 787	15 972	37 138	38 577
Frais d'administration	5 949	5 807	21 801	21 272
Autres charges (produits)	(886)	(1 503)	21	(15)
<b>Résultat (perte) d'exploitation</b>	9 724	11 668	15 316	17 320
Produits financiers	36	152	(82)	(113)
Charges financières	-	-	-	-
Charges financières – montant net	36	152	(82)	(113)
<b>Résultat (perte) avant impôts</b>	<b>9 688</b>	<b>11 516</b>	<b>15 398</b>	<b>17 433</b>
Charge d'impôt sur le résultat (note a)	6 052	3 651	23 652	5 202
<b>Résultat net (perte nette) de la période</b>	<b>3 636</b>	<b>6 379</b>	<b>(8 254)</b>	<b>12 232</b>

- a) Étant donné que la direction s'attend à réaliser les différences fiscales temporaires sur son groupe de cession, un passif et une charge d'impôt différé de 20,2 millions de dollars liés au groupe de cession ont été comptabilisés. Ce passif d'impôt différé est calculé sur la base de la valeur comptable nette au 28 février 2025 du groupe de cession et sera révisé en fonction du produit attendu de la cession, ce qui se traduira par une charge d'impôt finale nettement plus élevée. La Société dispose de suffisamment d'avantages fiscaux non comptabilisés qu'elle comptabilisera pour compenser l'impact de cette charge fiscale, qui n'aura pas d'effet sur la liquidité de la Société.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(tous les montants sont présentés en dollars américains, à moins d'indication contraire)

Le tableau qui suit présente des données financières sommaires tirées des états financiers non audités de la Société de chacun des huit derniers trimestres clos pour les activités poursuivies :

(en milliers, sauf les montants par action)	Trimestres clos							
	Février 2025	Novembre 2024	Août 2024	Mai 2024	Février 2024	Novembre 2023	Août 2023	Mai 2023
Chiffre d'affaires des activités poursuivies	83 198 \$	73 404 \$	77 696 \$	60 898 \$	80 847 \$	62 842 \$	63 196 \$	51 767 \$
Résultat net (perte nette) des activités poursuivies	(16 056)	(47 835)	(1 168)	(2 187)	(8 462)	(9 683)	(4 550)	(9 274)
par action – de base et dilué(e)	(0,74)	(2,22)	(0,05)	(0,10)	(0,39)	(0,45)	(0,21)	(0,43)
Résultat net (perte nette) des activités abandonnées	3 636	(14 262)	1 289	1 083	6 379	2 433	2 430	990
par action – de base et dilué(e)	0,17	(0,66)	0,06	0,05	0,29	0,11	0,11	0,05
Résultat net (perte nette) par action – de base et dilué(e)	(12 420)	(62 097)	121	(1 104)	(2 083)	(7 250)	(2 120)	(8 284)
	(0,57)	(2,88)	0,01	(0,05)	(0,10)	(0,34)	(0,10)	(0,38)
BAIIA ajusté des activités poursuivies	3 620	14 260	6 746	2 846	9 281	(4 629)	1 240	(3 765)
Résultat net (perte nette) ajusté(e) des activités poursuivies	(4 899)	8 502	2 754	242	3 689	(8 383)	(3 184)	(7 775)
par action – de base et dilué(e)	(0,23)	0,39	0,13	0,01	0,17	(0,39)	(0,15)	(0,36)

## SITUATION FINANCIÈRE

### Actifs

Au 28 février 2025, le total des actifs s'élevait à 502,0 millions de dollars, en hausse par rapport à 479,4 millions de dollars au 29 février 2024.

Les actifs courants se chiffraient à 418,9 millions de dollars au 28 février 2025, dont des actifs détenus en vue de la vente d'un montant de 176,8 millions de dollars, en hausse par rapport à 387,0 millions de dollars un an auparavant. Sur la base des activités poursuivies, la variation traduit essentiellement une augmentation de 7,6 millions de dollars de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi qu'une hausse de 3,6 millions de dollars des stocks. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une diminution de 9,0 millions de dollars des créances d'exploitation et une baisse de 2,0 millions de dollars des acomptes et charges payées d'avance.

Les actifs non courants totalisaient 83,1 millions de dollars au 28 février 2025, en recul par rapport à 92,4 millions de dollars douze mois plus tôt. Sur la base des activités poursuivies, la variation traduit une diminution de 2,2 millions de dollars de la valeur des immobilisations incorporelles, ainsi qu'une baisse de 1,4 million de dollars de la valeur des immobilisations corporelles.

### Passifs

Au 28 février 2025, le total des passifs s'élevait à 403,2 millions de dollars, en hausse par rapport à 296,1 millions de dollars au 29 février 2024.

Les passifs courants se chiffraient à 374,3 millions de dollars, dont 110,9 millions de dollars de passifs détenus en vue de la vente, en hausse par rapport à 160,4 millions de dollars un an auparavant. Sur la base des activités poursuivies, la variation est principalement attribuable à une hausse de 142,9 millions de dollars des provisions, à une augmentation de 21,8 millions de dollars des dettes d'exploitation et charges à payer, ainsi qu'à une hausse de 3,5 millions de dollars des acomptes de clients. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une diminution de 5,3 millions de dollars de la partie à court terme de la dette à long terme.

La valeur des passifs non courants s'est chiffrée à 28,9 millions de dollars, en baisse par rapport à 135,7 millions de dollars, lors du précédent exercice. Sur la base des activités poursuivies, la variation est attribuable à une diminution de 74,1 millions de dollars de la provision au titre de l'amiante, une réduction de 3,7 millions de dollars de la dette à long terme et une diminution de 1,5 million de dollars des acomptes de clients.

### Capitaux propres

Au 28 février 2025, le total des capitaux propres s'élevait à 98,7 millions de dollars, contre 183,3 millions de dollars au 29 février 2024. La variation est attribuable à une réduction de 76,0 millions de dollars des résultats non distribués, qui reflète essentiellement la perte nette de la Société pour l'exercice 2025, ainsi qu'à une réduction de 8,4 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global. Cela ne reflète pas le gain réalisé à la vente des actifs français qui sera comptabilisé au premier trimestre de l'exercice 2026.

### LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL – Analyse du risque de liquidité, des facilités de crédit et des flux de trésorerie *(tous les montants sont présentés en dollars américains, à moins d'indication contraire)*

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. La Société gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance de ses besoins de trésorerie futurs. Les prévisions de flux de trésorerie sont établies par les entités en exploitation, puis sont totalisées par la division des finances de la Société. La Société a pour politique de maintenir une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants et de disposer de facilités de crédit afin de satisfaire aux exigences opérationnelles actuelles et futures.

	Au 28 février 2025					
<i>(en milliers)</i>	Valeur comptable \$	Moins de 1 an \$	De 1 à 3 ans \$	De 4 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Dettes à long terme	16 203	2 096	3 301	2 275	10 628	18 300
Obligations locatives à long terme	6 164	1 594	2 827	1 339	836	6 596
Dettes d'exploitation et charges à payer	76 465	76 465	-	-	-	76 465
Acomptes de clients	26 214	22 338	1 597	2 279	-	26 214
Passifs dérivés	480	480	-	-	-	480

Au 28 février 2025, la Société respectait toutes les clauses restrictives liées à ses dettes et à ses facilités de crédit.

À la fin de l'exercice considéré, la Société n'avait aucun engagement d'achat en cours auprès de fournisseurs étrangers échéant à moins d'un an couvert par des lettres de crédit.

Le 28 février 2025, le carnet de commandes<sup>1</sup> de la Société s'établissait à 274,9 millions de dollars. La Société estime que le montant net de sa trésorerie, sous réserve de certaines restrictions locales sur le contrôle des changes, combiné aux flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation, est suffisant pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations financières, d'accroître sa capacité, de financer son fonds de roulement et de mettre en œuvre sa stratégie d'entreprise. Toutefois, rien ne garantit que le risque d'un événement comme un ralentissement marqué de l'économie ou une escalade des différends commerciaux n'ait pas d'incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société.

Dans le cadre de la gestion de son risque de liquidité, la Société surveille également la santé financière de ses principaux fournisseurs.

### Flux de trésorerie – trimestre et exercice clos le 28 février 2025

*(tous les montants sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, à moins d'indication contraire)*

Les variations du montant net de la trésorerie de la Société ont été les suivantes :

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Trésorerie des activités poursuivies au début de la période, montant net	32 061	23 376	27 283	28 665
Des activités poursuivies				
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	5 676	13 340	26 525	12 461
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(1 793)	(3 382)	(10 277)	(9 121)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(2 761)	(5 489)	(9 815)	(4 880)
Incidence des écarts de change sur la trésorerie	<u>(819)</u>	<u>(562)</u>	<u>(1 352)</u>	<u>159</u>
Variation nette de la trésorerie des activités poursuivies	303	3 907	5 081	(1 382)
Variation nette de la trésorerie des activités abandonnées	208	6 176	6 354	(12 685)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	511	10 083	11 435	(14 067)
<b>Trésorerie des activités poursuivies à la fin de la période, montant net</b>	<b>32 364</b>	<b>27 283</b>	<b>32 364</b>	<b>27 283</b>

### Activités d'exploitation

Pour l'exercice clos le 28 février 2025, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation des activités poursuivies se sont élevées à 26,5 millions de dollars, en hausse par rapport à 12,5 millions de dollars lors du précédent exercice. L'évolution favorable de la trésorerie traduit une hausse du BAIIA et des variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement .

Pour le trimestre clos le 28 février 2025, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation des activités poursuivies ont totalisé 5,7 millions de dollars, contre 13,3 millions de dollars lors de la période correspondante un an auparavant. L'évolution défavorable de la trésorerie est attribuable à une baisse du BAIIA, en partie contrebalancée par des variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établissent comme suit :

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Créances d'exploitation	(783)	(12 189)	7 739	5 990
Stocks	13 399	11 723	(11 319)	10 288
Impôt sur le résultat à recouvrer	224	193	490	(1 040)
Acomptes et charges payées d'avance	277	(2 120)	1 865	(1 356)
Dettes d'exploitation et charges à payer	6 052	21 362	28 774	18 867
Impôt sur le résultat à payer	1 197	574	2 507	290
Acomptes de clients	(2 522)	783	1 203	532
Provisions	(264)	(3 033)	2 564	(1 253)
<b>Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</b>	<b>17 580</b>	<b>17 293</b>	<b>33 823</b>	<b>32 318</b>

Pour l'exercice clos le 28 février 2025, les variations positives des éléments hors trésorerie du fonds de roulement traduisent une hausse des dettes d'exploitation et charges à payer, ainsi qu'une diminution des créances d'exploitation. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une augmentation des stocks.

Pour le trimestre clos le 28 février 2025, les variations positives des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont principalement attribuables à une diminution des stocks et à une hausse des dettes d'exploitation et charges à payer. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une diminution des acomptes de clients découlant d'une baisse des nouvelles commandes.

### Activités d'investissement

Pour l'exercice clos le 28 février 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement des activités poursuivies se sont chiffrées à 10,3 millions de dollars en raison d'ajouts d'immobilisations corporelles de 7,5 millions de dollars et d'ajouts d'immobilisations incorporelles de 2,9 millions de dollars. Pour l'exercice clos le 29 février 2024, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement des activités poursuivies s'étaient élevées à 9,1 millions de dollars et découlaient d'ajouts d'immobilisations corporelles de 5,9 millions de dollars, d'ajouts d'immobilisations incorporelles de 2,4 millions de dollars et d'une hausse des placements à court terme de 0,9 million de dollars.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement des activités poursuivies pour le trimestre clos le 28 février 2025 se sont chiffrées à 1,8 million de dollars en raison d'ajouts d'immobilisations incorporelles d'un montant de 1,8 million de dollars. Pour le trimestre clos le 29 février 2024, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement des activités poursuivies s'étaient élevées à 3,4 millions de dollars et découlaient principalement d'ajouts d'immobilisations incorporelles d'un montant de 1,0 million de dollars et d'ajouts immobilisations corporelles de 0,6 million de dollars, ainsi que d'une hausse des placements à court terme de 0,9 million de dollars.

### Activités de financement

Au cours de l'exercice 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement des activités poursuivies se sont élevées à 9,8 millions de dollars en raison principalement d'une diminution de 5,0 millions de dollars de la facilité de crédit renouvelable et d'une réduction nette de 3,8 millions de dollars de la dette à long terme. Lors de l'exercice 2024, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement des activités poursuivies s'étaient chiffrées à 4,9 millions de dollars alors que des remboursements nets de 7,6 millions de dollars de la dette à long terme et des remboursements de 2,0 millions de dollars des obligations locatives avaient été en partie contrebalancés par une hausse de 5,0 millions de dollars de la facilité de crédit renouvelable.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement des activités poursuivies se sont élevées à 2,8 millions de dollars, alors qu'une réduction de 5,0 millions de dollars de la

facilité de crédit renouvelable a été en partie contrebalancée par une augmentation nette de 1,8 million de dollars de la dette à long terme. Au quatrième trimestre de l'exercice 2024, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement des activités poursuivies s'étaient chiffrées à 5,5 million de dollars, en raison essentiellement d'une réduction nette de 5,8 millions de dollars de la dette à long terme.

## INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Du fait de ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur la performance financière de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par la division des finances de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette division consiste à définir, à évaluer et à couvrir les risques financiers de concert avec les équipes des finances des filiales de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques. L'utilisation des instruments financiers dérivés est régie par une politique aux termes de laquelle aucune opération sur dérivé ne doit être conclue en vue d'établir une position de spéculation ou de levier (le corollaire étant que toutes les opérations sur dérivés doivent avoir pour seul objet la gestion des risques).

### Risque du marché

#### Risque de change

Le risque de change lié aux instruments financiers s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et court un risque de change découlant de son exposition à diverses monnaies. Le risque de change est lié aux opérations commerciales futures et aux actifs et passifs comptabilisés qui sont libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle de la Société. Les opérations de la Société utilisent différentes monnaies fonctionnelles et, par conséquent, chacune d'elles est exposée au risque de change lié à sa monnaie fonctionnelle.

Lorsqu'elle le peut, la Société rapproche les encaissements et les décaissements effectués dans une même monnaie. Le montant net de l'exposition résiduelle attendue aux devises fait l'objet d'une couverture. Pour couvrir cette exposition, la Société utilise des instruments dérivés de change, soit principalement des contrats de change à terme. Ces dérivés n'ont pas été désignés comme des couvertures à des fins comptables.

Au 28 février 2025 et au 29 février 2024, les montants en cours aux termes des contrats dérivés s'établissaient comme suit :

	Fourchette de taux de change		Profit (perte) (en milliers de \$ US)		Notionnel (en milliers)	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
<b>Contrats de change à terme</b>						
Vente de dollars américains contre des dollars canadiens — de 0 à 15 mois	-	-	-	-	-	-
Achat de dollars américains contre des dollars canadiens — de 0 à 15 mois	-	-	-	-	-	-
Vente d'euros contre des dollars américains — de 0 à 12 mois	-	-	-	-	-	-
Achat d'euros contre des dollars américains — de 0 à 12 mois	1,04 à 1,10	1,08 à 1,10	(405)	40	15 005 \$ US	6 518 \$ US

Les contrats de change à terme sont des contrats aux termes desquels la Société a l'obligation de vendre ou d'acheter des monnaies étrangères au prix d'exercice. La juste valeur des instruments de change est inscrite à l'état

consolidé du résultat net et reflète les montants estimés que la Société aurait versés ou reçus pour régler ces contrats à la date de clôture. Les profits latents sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes latentes, à titre de passifs dérivés, dans l'état consolidé de la situation financière.

Le tableau qui suit présente une analyse de sensibilité des expositions aux fluctuations du change les plus importantes de la Société liées à sa position nette dans des instruments financiers de change, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les instruments financiers dérivés, les créances d'exploitation, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes de clients, la provision pour garanties d'exécution et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer. Un raffermissement hypothétique de 5,0 % des monnaies suivantes aurait eu l'incidence suivante pour les exercices clos les 28 février 2025 et 29 février 2024 :

<i>(en milliers)</i>	<b>Résultat net (perte nette)</b>	
	<b>28 février 2025</b>	<b>29 février 2024</b>
	\$	\$
Raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain	(1 420)	(868)
Raffermissement de l'euro par rapport au dollar américain	(4)	(772)
Raffermissement de la roupie indienne par rapport au dollar américain	451	875

Un fléchissement hypothétique de 5,0 % des monnaies susmentionnées aurait eu l'incidence contraire pour les deux exercices.

Pour les besoins de l'analyse qui précède, le risque de change ne comprend pas la conversion des comptes des filiales dans la monnaie de présentation de la Société. Pour les filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain) de la Société, ce risque aurait eu une incidence sur les autres éléments du résultat global.

#### *Risques de flux de trésorerie et de juste valeur liés aux taux d'intérêt*

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison principalement de ses facilités de crédit, de sa dette à long terme et de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. Les éléments à taux variables exposent la Société au risque de flux de trésorerie lié aux taux d'intérêt, et les éléments à taux fixes exposent la Société au risque de la juste valeur liée aux taux d'intérêt. La plus grande partie de la dette à long terme et des facilités de crédit de la Société porte intérêt à des taux variables, et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie rapportent des intérêts à des taux variables. Une variation hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence significative sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte inattendue survienne si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Ce risque est lié principalement aux créances d'exploitation de la Société.

Le risque de crédit de la Société lié à ses créances d'exploitation est concentré. Au 28 février 2025, quatre clients (deux en 2024) représentaient plus de 5 % chacun des créances d'exploitation, dont un en représentait 15,8 % (7,6 % en 2024), alors que les 10 principaux clients de la Société représentaient 52,8 % (41,3 % en 2024) des créances d'exploitation. De plus, un client représentait 13,6 % du chiffre d'affaires de la Société (8,9 % en 2024).

Pour réduire son risque de crédit, la Société évalue sur une base continue la solvabilité de ses clients et applique des procédures d'évaluation particulières à tous ses nouveaux clients. L'évaluation comprend l'analyse par échéance des créances d'exploitation, ainsi que l'analyse des profils historiques de paiement, de la solvabilité des clients et des tendances économiques du moment. Chaque client se voit attribuer une limite de crédit particulière qui est

révisée périodiquement. Pour certaines créances d'exploitation, la Société peut obtenir des sûretés sous forme d'une assurance-crédit versant des prestations si la contrepartie manque aux modalités de l'entente.

La Société applique la méthode simplifiée selon l'IFRS 9, qui consiste à évaluer les pertes de crédit attendues au moyen d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les taux des pertes de crédit attendues sont estimés à la lumière des pertes de crédit subies par la Société au cours de l'exercice précédant la clôture de la période. Les taux de pertes passées sont alors ajustés en fonction de l'information actuelle et de l'information prospective sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société.

La correction de valeur pour pertes attendues pour la durée de vie applicable aux créances a été établie comme suit :

Au 28 février 2025					
(en milliers)	Courant	En souffrance depuis plus de 30 jours	En souffrance depuis 31 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
Taux des pertes attendues	0,003 %	0,009 %	0,004 %	11,533 %	
Valeur comptable brute	34 505	10 866	5 313	3 286	53 970
<b>Correction de valeur pour pertes</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>379</b>	<b>381</b>

Au 29 février 2024					
(en milliers)	Courant	En souffrance depuis plus de 30 jours	En souffrance depuis 31 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
Taux des pertes attendues	0,056 %	0,071 %	0,081 %	1,814 %	
Valeur comptable brute	81 030	12 600	7 426	9 041	110 097
<b>Correction de valeur pour pertes</b>	<b>45</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>164</b>	<b>224</b>

En raison de ses instruments financiers dérivés, de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses placements à court terme, la Société est également exposée à un risque de crédit qu'elle gère en faisant affaire avec des institutions financières très bien notées. Le risque de crédit principal de la Société est limité à la valeur comptable des créances d'exploitation et des profits sur les actifs dérivés. Le tableau qui suit présente des renseignements sommaires sur le classement par échéances des créances d'exploitation :

(en milliers)	Au	
	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$
Courant	34 636	81 030
En souffrance depuis 0 à 30 jours	10 866	12 600
En souffrance depuis 31 à 90 jours	5 313	7 426
En souffrance depuis plus de 90 jours	3 285	9 041
	54 100	110 097
Moins : correction de valeur pour pertes	(381)	(224)
	53 719	109 873
Autres créances	8 894	10 041
<b>Total des créances d'exploitation</b>	<b>62 613</b>	<b>119 914</b>

Le tableau qui suit présente des renseignements sommaires sur la variation de la correction de valeur pour créances d'exploitation irrécouvrables :

	Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024
<i>(en milliers)</i>	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	224	481
Charges pour correction de valeur pour pertes	166	68
Recouvrements de créances d'exploitation	(3)	(228)
Radiations de créances d'exploitation	(3)	(98)
Change	(3)	1
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>381</b>	<b>224</b>

**Risque de liquidité** — veuillez consulter l'analyse présentée à la rubrique intitulée « Liquidités et ressources en capital ».

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES INTERNES

### CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction en temps opportun, notamment au chef de la direction et au chef de la direction financière, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision directe, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société (au sens attribué à ces termes dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 28 février 2025, et ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information ont été conçus et fonctionnent de manière efficace.

### CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

La direction a évalué la conception et l'efficacité de son contrôle interne à l'égard de l'information financière (au sens attribué à ces termes dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs). L'évaluation est fondée sur le guide intitulé Internal Control Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »). Cette évaluation a été réalisée par le chef de la direction et le directeur financier de la Société avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu adéquatement et fonctionne de manière efficace au 28 février 2025.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints. La Société compte prendre toutes les mesures nécessaires pour minimiser les conséquences de la survenance éventuelle d'une omission dans la communication ou les contrôles et procédures internes ou d'une erreur significative.

## CHANGEMENTS APPORTÉS À LA CONCEPTION DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice clos le 28 février 2025, la Société n'a apporté à la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière aucun changement important qui a ou qui pourrait vraisemblablement avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

## PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET HYPOTHÈSES

Les principales méthodes comptables de la Société qui sont décrites ci-dessus sont essentielles pour comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société. Certaines de ces méthodes comptables exigent le recours à des estimations comptables critiques qui reposent sur des jugements complexes et subjectifs ainsi que sur des hypothèses, dont certaines portent sur des questions qui sont, par leur nature même, incertaines et susceptibles de changer. Les hypothèses et estimations utilisées sont fondées sur des paramètres qui sont dérivés de l'état des connaissances au moment de la préparation des états financiers et qui sont considérés comme raisonnables dans les circonstances. Plus particulièrement, la performance future de la Société a été estimée à la lumière des circonstances qui sont actuellement en vigueur et d'hypothèses quant à l'orientation future attendue de la conjoncture mondiale et du secteur d'activité. Si ces facteurs ne connaissent pas l'issue prévue et échappent au contrôle de la Société, les résultats réels pourraient différer des résultats attendus. Ces estimations, ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent, sont revues continuellement. Les modifications apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée.

Les estimations et les hypothèses qui sont particulièrement susceptibles de donner lieu à un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont décrites ci-après :

### Stocks

Les stocks doivent être évalués au coût ou, si elle est moins élevée, à la valeur nette de réalisation. Il y a dépréciation des stocks lorsque la valeur de marché estimée des stocks diminuée des coûts de vente variables est inférieure à la valeur comptable des stocks. Cette détermination fait largement appel au jugement de la direction et repose sur l'évaluation faite par la Société des conditions du marché pour ses produits, qui sont fonction des stocks vieillissants, de l'utilisation passée, de la demande future estimative et, dans certains cas, du risque de perte spécifique à des éléments de stocks particuliers. Tout changement dans les hypothèses utilisées pour établir cette évaluation ou les coûts de vente est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable des stocks dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

### Provisions

Des provisions doivent être constituées au titre des charges possibles relativement à la garantie des produits. La Société estime son exposition aux réclamations pour garantie en tenant compte de l'expérience passée ainsi que de tout problème technique connu et toute estimation des coûts à engager pour régler les problèmes. La Société estime son exposition aux termes de ces obligations en s'appuyant sur une analyse de toutes les réclamations identifiées ou attendues. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de la provision présentée dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

La provision au titre de l'amiante estime le passif lié à tous les coûts de règlement des poursuites en cours et futures visant la Société.

### Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, comme le goodwill, sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La Société examine tous les autres actifs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe un quelconque indice de dépréciation. La question de déterminer s'il existe

des indices d'une possible dépréciation exige un jugement important. Pour établir la valeur recouvrable d'une UGT, la direction prépare des estimations fondées sur des hypothèses telles que le coût moyen pondéré du capital, la marge du bénéficiaire avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »), la croissance des produits des activités ordinaires ou la valeur recouvrable de chacun des actifs. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable de l'UGT.

### **Impôt sur le résultat**

La Société doit estimer son impôt sur le résultat dans chacun des territoires où elle exerce ses activités. Elle doit donc évaluer la probabilité que ses pertes d'exploitation nettes puissent être utilisées pour réduire ses bénéfices imposables futurs, et évaluer les positions adoptées dans les déclarations fiscales en ce qui a trait à des situations dans lesquelles la réglementation fiscale en vigueur est sujette à interprétation. Dans l'éventualité où ces évaluations seraient modifiées, la charge d'impôt sur le résultat serait ajustée, et un ajustement correspondant serait apporté aux soldes d'impôt sur le résultat dans l'état consolidé de la situation financière.

## **JUGEMENTS CRITIQUES AUX FINS DE L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES**

### **Jugements critiques aux fins de l'application des méthodes importantes de la Société**

#### *Actifs d'impôt différé*

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la Société dégage un bénéfice imposable auquel ces écarts temporaires puissent être imputés. Les actifs d'impôt différé sont soumis à un examen à chaque date de clôture et modifiés s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé. La Société estime que les bénéfices imposables futurs seront suffisants pour réaliser ces actifs.

### **Normes et modifications comptables publiées, mais non encore adoptées**

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications apportées à l'*IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir* et à *IFRS 9, Instruments financiers*, à la suite d'un suivi après mise en œuvre des dispositions de l'*IFRS 9* et des dispositions connexes de l'*IFRS 7*.

L'IASB a modifié *IFRS 9* pour préciser la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, avec une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés par transfert électronique de trésorerie, et pour clarifier et fournir des orientations supplémentaires afin de déterminer si les flux de trésorerie liés à un actif financier correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

L'IASB a apporté des modifications à l'*IFRS 7* pour ajouter de nouvelles informations à fournir pour certains instruments assortis de modalités contractuelles pouvant modifier les flux de trésorerie, et pour améliorer la présentation de l'information relative aux instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu.

La Société évalue actuellement l'impact de l'adoption de ces modifications à *IFRS 7* et *IFRS 9*, qui seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

En avril 2024, l'IASB a publié l'*IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplacera l'actuelle *IAS 1, Présentation des états financiers*.

*IFRS 18* introduit trois ensembles de nouvelles exigences qui visent à améliorer la présentation des informations dans les états financiers. Elle introduit trois nouvelles catégories de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) afin d'améliorer la comparabilité des états du résultat net entre les sociétés. En outre, *IFRS 18* vise à améliorer la transparence des indicateurs de performance définis par la direction. Enfin, *IFRS 18*

fournit des indications plus explicites sur la présentation de l'information dans les états financiers. La Société évalue actuellement l'impact de l'adoption d'*IFRS 18* qui s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027.

## RISQUES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR NOS ACTIVITÉS

### Nature cyclique des marchés d'utilisateurs finaux, volatilité des prix des produits de base et autres facteurs macroéconomiques

La demande des produits de la Société dans un secteur ou dans un marché donné peut varier considérablement selon le niveau d'activité économique dans le secteur ou le marché en cause. De telles variations peuvent être atténuées par le fait que les ventes de la Société sont diversifiées sur le plan géographique et par la diversité des marchés des utilisateurs finaux. Rien ne garantit toutefois qu'une récession ou un ralentissement économique dans certains secteurs ou territoires, notamment le ralentissement actuel dans le secteur du pétrole et du gaz, n'aurait pas un effet défavorable important sur les ventes de la Société.

La volatilité des prix des produits de base peut avoir un effet défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Les prix du pétrole brut et du gaz naturel ont grandement fluctué récemment et pourraient encore fluctuer en réaction à des changements relativement mineurs dans l'offre, la demande, l'incertitude du marché et d'autres facteurs indépendants de la volonté de la Société. Les prix du pétrole brut et du gaz naturel subissent l'incidence de nombreux facteurs, y compris, sans limitation : l'offre et la demande mondiales de pétrole brut et de gaz naturel; la conjoncture économique mondiale; les mesures prises par l'Organisation des pays producteurs de pétrole (l'« OPEP ») et par l'alliance OPEP+; la réglementation gouvernementale; la stabilité politique et les facteurs géopolitiques; la capacité de transporter le pétrole brut vers les marchés; les faits nouveaux concernant le marché du gaz naturel liquéfié; la disponibilité et les prix des sources de carburant de rechange; et les conditions météorologiques.

Les cours mondiaux du pétrole ont augmenté en 2022, notamment en raison du conflit militaire en Ukraine et des sanctions économiques imposées à la Russie par la communauté internationale dans la foulée de ce conflit. Les inquiétudes soulevées par la conjoncture économique mondiale, les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, la volatilité des marchés boursiers, les coûts de l'énergie, les problèmes géopolitiques, les mesures prises par l'alliance OPEP+, l'inflation, la disponibilité et le coût du crédit, la décélération de la croissance économique en Chine, les différends commerciaux entre les États-Unis et la Chine, l'agitation civile au Venezuela et en Iran, les tensions au Moyen-Orient et la guerre ont contribué à accroître l'incertitude économique et à réduire les attentes à l'égard de l'économie mondiale. Un affaiblissement accru du prix des marchandises pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. La Société est exposée au risque de la fluctuation de l'inflation.

### Poursuites relatives à l'amiante

Deux anciennes filiales américaines de la Société ont été citées à titre de défenderesses dans un certain nombre de poursuites qui visent à obtenir des dommages-intérêts pour des préjudices corporels prétendument causés par une exposition à des produits contenant de l'amiantes fabriqués et vendus dans le passé. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Procédures juridiques et mesures réglementaires ». Comme indiqué plus haut, le 14 janvier 2025, la Société a conclu une convention définitive avec un membre du groupe Global Risk Capital portant sur la cession de ses obligations liées à l'amiantes à un coût de 143 millions de dollars américains. La transaction a été finalisée le 3 avril 2025.

### Concurrence

Les pressions de la concurrence dans les marchés de la Société pourraient entraîner une perte de parts de marché, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur le chiffre d'affaires, les marges et le résultat net. De plus, la Société livre concurrence à des fabricants qui sont établis dans des pays où les salaires sont peu élevés et offrent de la robinetterie à des prix moins élevés que ceux de la Société. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de soutenir la

concurrence de ses concurrents actuels et futurs ni que cette concurrence n'aura pas d'effet défavorable important sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

### **Carnet de commandes**

Le carnet de commandes de la Société est constitué de commandes que la Société considère comme étant fermes. Il s'agit d'un indicateur du chiffre d'affaires futur. Toutefois, rien ne garantit qu'il n'y aura pas ultérieurement d'annulations ou d'ajustements, que le carnet de commandes générera des bénéfices et aucune garantie ne peut être donnée quant au moment auquel le chiffre d'affaires et les bénéfices tirés de ce carnet de commandes seront comptabilisés.

### **Dépendance envers le personnel clé**

La Société dépend des compétences et de l'expérience des membres de sa haute direction et d'autres employés clés. Rien ne garantit que la Société pourra maintenir à son service ces membres de la haute direction et employés clés. Le départ éventuel de plusieurs d'entre eux pourrait avoir un effet défavorable sur les activités de la Société.

### **Risque de change**

En raison de la composition géographique de sa clientèle et de ses activités, la Société est exposée au risque de change. La Société conclut des contrats de change à terme pour gérer une partie de son risque net à l'égard des monnaies étrangères. Ces contrats à terme comportent un risque de crédit inhérent lié au manquement aux obligations des contreparties, risque que la Société gère en ne concluant des contrats qu'avec des institutions financières bien établies qui, d'après elle, seront en mesure de respecter leurs obligations. Le risque de change pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

### **Restrictions liées à la dette**

Les modalités de la dette de la Société imposent des restrictions aux activités que celle-ci peut exercer, ce qui pourrait l'empêcher de se préparer à l'évolution du marché ou d'y réagir ou de combler ses besoins en capitaux. Les facilités de crédit et l'acte régissant les billets de premier rang de la Société comprennent un certain nombre de clauses restrictives importantes, qui limitent, entre autres choses, la mesure dans laquelle la Société pourra faire ce qui suit :

- contracter des emprunts;
- verser des dividendes sur ses actions ou rembourser des titres d'emprunt subordonnés;
- faire des placements;
- vendre des actifs, y compris les actions de ses filiales;
- garantir d'autres dettes;
- conclure des conventions qui limitent le versement de dividendes ou d'autres distributions de filiales faisant l'objet de restrictions;
- conclure des opérations avec des membres de son groupe;
- créer ou prendre en charge des privilèges ou des sûretés garantissant les dettes;
- conclure des opérations de vente ou de transfert ou des opérations de cession-bail;
- participer à des fusions ou à des regroupements d'entreprises;
- vendre la totalité ou la quasi-totalité de son actif.

Ces clauses restrictives pourraient limiter le pouvoir de la Société de se préparer à l'évolution du marché ou d'y réagir ou de combler ses besoins en capitaux. La facilité de crédit actuelle de la Société comprend d'autres clauses qui sont encore plus restrictives, y compris des engagements financiers qui l'obligent à atteindre certains résultats financiers et d'exploitation et à se conformer à certains ratios financiers stipulés. Des événements indépendants de sa volonté pourraient l'empêcher de se conformer à ces clauses et engagements, ce qui pourrait l'obliger à réduire certaines de ses activités et certains de ses plans de croissance. Les clauses restrictives qui sont prévues dans l'acte régissant les billets de premier rang de la Société, ainsi que la facilité de crédit de la Société, ne s'appliquent pas aux coentreprises, aux placements minoritaires ou aux filiales ne faisant l'objet d'aucune restriction.

### **Risque de taux d'intérêt et de financement par emprunt**

Une partie du passif de la Société est constituée de titres d'emprunt à taux d'intérêt variable. De ce fait, la Société est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt. Ce risque pourrait avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation. À l'échéance de ces instruments, la Société pourrait également ne pas être en mesure de refinancer ces instruments ou de les refinancer à des conditions favorables pour la Société. De plus, les modalités de la dette de la Société prévoient qu'en cas de défaut, cette dette devient immédiatement exigible. Le défaut de refinancer la dette existante à des conditions favorables ou de ne pas respecter les conditions de cette dette pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

### **Disponibilité et prix des matières premières**

Le prix des matières premières, principalement de l'acier, représente une part substantielle des coûts de fabrication de la Société. Dans le passé, il a connu des fluctuations et, dans certains cas, a eu tendance à être volatil. Rien ne garantit que la Société réussira à transmettre à sa clientèle les augmentations de coûts découlant de la hausse du prix des matières premières en augmentant ses prix de vente, ou à absorber ces augmentations des coûts sans avoir une incidence négative sur ses marges bénéficiaires.

De plus, il se produit à l'occasion des pénuries de certaines matières premières. Habituellement, ces pénuries ne durent pas longtemps, et la Société est généralement en mesure de satisfaire ses besoins. Toutefois, rien ne garantit que la Société aura des sources d'approvisionnement suffisantes pour satisfaire tous ses besoins en temps opportun, notamment dans le contexte des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale découlant du conflit en Ukraine.

### **Relations de travail**

Un grand nombre d'employés de la Société sont couverts par des conventions collectives et certaines de ces ententes viennent à échéance en 2025 et 2026. Bien que la Société ait réussi par le passé à négocier le renouvellement de ces conventions, rien ne garantit que ce sera le cas dans l'avenir. L'incapacité de renégocier des conventions collectives pourrait entraîner des arrêts de travail ou une hausse des frais de main-d'œuvre, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats.

### **Dépendance envers les fournisseurs clés**

La Société compte plusieurs fournisseurs clés avec lesquels elle a investi dans la fabrication de matrices à forger et de modèles à couler. Bien que la Société dispose d'autres sources d'approvisionnement pour la plupart de ses achats de matériel, la perte d'un fournisseur clé pourrait avoir sur elle des répercussions défavorables.

### **Dépendance envers les distributeurs et les agents commerciaux**

La capacité de ses distributeurs et agents commerciaux indépendants de vendre ses produits dans leurs marchés respectifs a une incidence directe sur la Société. Le succès durable de la Société est par conséquent lié à sa capacité d'attirer et de retenir les services des distributeurs et des agents commerciaux dont elle a besoin pour soutenir ses activités actuelles et poursuivre sa croissance.

### **Ententes contractuelles visant des projets**

Pour faire face à la concurrence dans la vente de robinets, la Société pourrait conclure des contrats prévoyant la fabrication de robinets à des prix déterminés pour livraison à une date fixe ou selon des échéanciers fixes. Ces contrats peuvent comporter des risques élevés en raison d'une augmentation imprévue des coûts ainsi que de conditions contractuelles plus strictes. Bien que les modalités des contrats puissent varier d'un client à l'autre, les retards de production et d'autres critères de performance peuvent entraîner des dommages-intérêts fixés à l'avance et d'autres pénalités en cas de non-exécution ou d'autres problèmes de garantie imputables aux modalités et conditions plus strictes de ces contrats.

## **Risques économiques et politiques associés aux ventes et aux activités internationales**

Étant donné que la Société vend et fabrique ses produits partout dans le monde, elle est exposée aux risques liés aux activités internationales, notamment aux changements de l'environnement politique et réglementaire sur les marchés où elle opère, qui résultent, entre autres, de l'évolution des priorités des gouvernements et des agences supranationales. Par exemple, l'adoption et/ou le soutien continu de politiques commerciales protectionnistes pourraient avoir un impact négatif sur la circulation des biens, des services et des personnes à travers les frontières, y compris en Amérique du Nord et, par conséquent, sur les ventes et la rentabilité de l'entreprise.

Les activités et les résultats d'exploitation de l'entreprise pourraient également être affectés par des modifications de la législation fiscale, des possibilités d'expropriation et d'embargo, des restrictions de change et des perturbations politiques, militaires et/ou terroristes ou des modifications de l'environnement réglementaire.

### **Conflit en Ukraine**

Depuis l'éclatement d'un conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine en février 2022, les relations se sont fortement tendues entre la Russie et certains pays, y compris le Canada, ses alliés de l'OTAN et d'autres pays européens. Ces pays ont imposé des sanctions économiques internationales à la Russie et à ses alliés et poursuivront vraisemblablement dans cette voie. Le conflit a provoqué de l'instabilité à l'échelle mondiale, avec d'importants impacts économiques et politiques. Une détérioration accrue du conflit pourrait avoir des incidences économiques et géopolitiques sur la Société, ses clients et ses fournisseurs, et plus particulièrement sur ses nombreuses opérations transfrontalières. La Société est en accord avec les sanctions actuellement imposées à la Russie et les a strictement respectées en cessant toutes commandes impactées par ces sanctions. Si le conflit persiste, une augmentation probable de la volatilité des marchés mondiaux, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale et de l'inflation sont à prévoir et pourraient avoir un impact négatif important sur les activités de la Société.

### **Tarifs douaniers**

Un tarif est une taxe ou un droit imposé par un gouvernement sur des biens et services importés d'autres pays. Les tarifs douaniers sont utilisés pour générer des recettes fiscales pour le gouvernement, protéger les industries nationales en rendant les biens importés plus coûteux et exercer une pression politique sur d'autres pays. La politique tarifaire actuelle des États-Unis peut avoir plusieurs répercussions importantes sur la Société. Les tarifs douaniers pourraient augmenter le coût des matériaux et des composants importés, ce qui entraînerait une hausse des coûts pour les fabricants. La Société pourrait devoir trouver d'autres fournisseurs ou déplacer sa production pour éviter les tarifs, ce qui perturberait les chaînes d'approvisionnement établies. Des coûts plus élevés peuvent rendre les produits moins concurrentiels sur le marché mondial, ce qui pourrait réduire les ventes et les parts de marché. Certains concurrents pourraient rapprocher leur production de leurs marchés principaux ou dans des pays ayant des accords commerciaux favorables afin d'atténuer les impacts des tarifs douaniers. Par ailleurs, des changements fréquents dans les politiques tarifaires peuvent créer de l'incertitude, rendant difficile pour la Société et ses clients de planifier des investissements et des stratégies à long terme. La Société a mis sur pied un comité chargé de déterminer la meilleure stratégie pour gérer les répercussions éventuelles des tarifs douaniers à l'avenir.

### **Cas de force majeure**

Les cas de force majeure sont des événements ou des circonstances imprévisibles qui sont indépendants de la volonté de la Société. Ils comprennent notamment l'instabilité politique, la guerre, le terrorisme, les grèves, les émeutes et la criminalité, ainsi que les événements liés aux conditions météorologiques ou sismiques rigoureuses, tels que les tremblements de terre, les ouragans, les tsunamis, les tornades, les tempêtes de verglas, les inondations et les éruptions volcaniques. Le risque d'un cas de force majeure est imprévisible et peut entraîner des retards ou des annulations de commandes et de livraisons aux clients, des retards dans la réception des matériaux provenant des fournisseurs, des dommages aux installations ou aux équipements, des lésions corporelles ou des décès et la possibilité de responsabilité légale.

### **Responsabilité du fait du produit et autres genres de poursuites**

À l'instar d'autres entreprises manufacturières internationales, la Société a déjà fait et pourrait encore faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité ou d'autres poursuites liées à ses activités commerciales,

notamment des responsabilités et dépenses potentielles en raison de vices ou de défaillances possibles de ses produits. La Société souscrit à une assurance complète de responsabilité civile générale qui, à son avis, est généralement conforme aux pratiques de son secteur d'activité. Néanmoins, cette couverture d'assurance ne couvre pas certains types de réclamations (comme les réclamations en cours relatives à l'amiante) qui pourraient être présentées contre la Société. Les primes de l'assurance responsabilité civile générale ont également augmenté considérablement au cours des dernières années. En conséquence, la Société n'est pas certaine qu'elle pourra continuer d'obtenir une assurance de responsabilité civile générale à des coûts raisonnables ou, si une telle couverture est offerte, qu'elle couvrira adéquatement sa responsabilité.

### **Risque lié à la santé et à la sécurité**

La Société s'efforce d'offrir à ses employés, à ses sous-traitants et à ses visiteurs un environnement sécuritaire et exempt de risque pour la santé. Elle a mis en œuvre dans toutes ses installations des politiques et des procédures pour assurer le respect de l'ensemble des lois, des règlements et des normes en matière de santé et de sécurité.

### **Réglementation environnementale**

Les activités et les biens de la Société sont soumis à des lois et à des règlements de plus en plus sévères en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne l'évacuation d'eau et d'air, la gestion et l'élimination des déchets et la sécurité des employés. Ces lois et règlements prévoient des amendes élevées en cas d'infraction, l'arrêt de l'exploitation dans certaines circonstances, l'installation de matériel de contrôle de la pollution coûteux ou la réalisation de travaux coûteux de remise en état des lieux. En outre, de nouvelles dispositions législatives et réglementaires ou l'application plus stricte de la législation et de la réglementation en vigueur, la découverte d'une contamination inconnue précédemment ou l'imposition de nouvelles exigences en matière de remise en état pourraient entraîner des coûts supplémentaires importants pour la Société.

### **Contrôles à l'égard de la communication et de l'information financière**

Conformément au Règlement 52-109, il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information et d'en évaluer l'efficacité. Il leur incombe également de concevoir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont établis conformément aux IFRS. Tout système de contrôle comporte des restrictions inhérentes et est fondé en partie sur la possibilité ou la probabilité d'événements futurs. Par conséquent, un système de contrôle interne ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs seront atteints.

### **Contrôle de la Société**

Société Holding Velan Ltée (l'« actionnaire contrôlant ») est propriétaire de 15 566 567 actions à droit de vote multiple, ce qui représente au total environ 92,8 % des droits de vote rattachés au capital de la Société. Le contrôle des droits de vote permet à l'actionnaire contrôlant de décider de toutes les questions nécessitant l'approbation des actionnaires. L'actionnaire contrôlant a indiqué à la Société que la vente des actions nécessite le consentement de certains membres de la famille Velan et leurs entités contrôlées.

L'actionnaire contrôlant a, dans les faits, suffisamment de droits de vote pour empêcher un changement de contrôle de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur le cours et la liquidité des actions à droit de vote subalterne. La vente par l'actionnaire contrôlant d'un nombre important d'actions à droit de vote subalterne à l'exercice des droits de conversion rattachés aux actions à droit de vote multiple pourrait avoir une incidence négative sur le cours et la liquidité des actions à droit de vote subalterne.

### **Impôt sur le résultat et autres risques fiscaux**

La Société exerce ses activités dans un certain nombre de territoires fiscaux et effectue une grande quantité d'opérations d'achat et de vente transfrontalières. Les règlements fiscaux de certains pays deviennent plus complexes. Une ou plusieurs autorités fiscales pourraient être en désaccord avec le traitement fiscal adopté par la Société, ce qui entraînerait des coûts de défense et peut-être des cotisations fiscales.

### **Respect de la législation de pays étrangers**

En raison de la nature mondiale de ses activités, la Société est assujettie à des systèmes de lois et de règlements souvent complexes qui diffèrent d'un pays à l'autre. Ces lois et règlements comprennent notamment des lois anticorruption, des contrôles des exportations et des douanes, des contrôles du change, des règlements sur la fixation des prix de cession interne ainsi que des sanctions économiques imposées par les autorités gouvernementales. Le non-respect de ces lois pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats et entraîner des sanctions criminelles, civiles et administratives. La Société a mis en place des politiques et des procédures pour s'assurer que ces lois sont respectées par ses employés et ses représentants.

### **Participations ne donnant pas le contrôle**

Les activités de la Société en Chine et à Taïwan, et une partie de ses activités en France et en Corée, sont exercées avec des partenaires qui sont des entités détenant des participations ne donnant pas le contrôle. La réussite de ces entreprises est tributaire de la performance satisfaisante des partenaires dans l'exécution de leurs obligations. Le défaut de ces partenaires de s'acquitter de leurs obligations pourrait imposer des obligations financières et des obligations de performance additionnelles à la Société et pourrait avoir une incidence défavorable sur ses résultats et sa situation financière.

### **Cybersécurité**

Les réseaux informatiques de la Société sont essentiels au fonctionnement quotidien et contiennent des informations sur les finances, le personnel, les produits, les clients et les fournisseurs de la Société. Les risques liés à la cybersécurité sont de plus en plus complexes, variés et nombreux. Une atteinte importante à la cybersécurité peut avoir des conséquences telles que la perte d'informations clés, une atteinte à la réputation et la perturbation des activités, lesquelles peuvent également être très nuisibles sur le plan financier. Bien que la Société consacre des ressources considérables au maintien et à la protection de ses réseaux informatiques, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de prévenir ou de détecter une atteinte potentielle à la sécurité de ses réseaux ou d'y réagir adéquatement, car, entre autres facteurs, les menaces à la cybersécurité sont en constante mutation et il peut être difficile de prévoir ces menaces et de les détecter immédiatement. L'omission de prévenir ou de détecter une atteinte aux réseaux de technologie de l'information de la Société, ou d'y répondre, pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

## **MESURES HORS IFRS ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES**

Dans le présent rapport de gestion, la Société présente des mesures de la performance et de la situation financière qui ne sont pas définies par les IFRS (les « mesures hors IFRS ») et qui sont, par conséquent, peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures, que la direction utilise pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, sont rapprochées des mesures de la performance définies par les IFRS. La Société présente aussi des mesures supplémentaires qui sont définies à la fin du présent rapport. Des rapprochements et des définitions sont présentés ci-après.

**Résultat net (perte nette) ajusté(e), Résultat net (perte nette) ajusté(e) par action, Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») et BAIIA ajusté**

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	28 février 2025 \$	29 février 2024 \$	28 février 2025 \$	29 février 2024 \$
<i>(en milliers, sauf les montants par action; les montants étant arrondis, il se peut que des sommes ne correspondent pas aux totaux indiqués)</i>				
<i>Rapprochement du résultat net (perte nette) des activités poursuivies avec le résultat net (perte nette) ajusté(e) des activités poursuivies et le résultat net (perte nette) ajusté(e) des activités poursuivies par action</i>				
Résultat net (perte nette) des activités poursuivies	(16 056)	(8 462)	(67 246)	(31 969)
<i>Ajustements au titre des éléments suivants :</i>				
Coûts liés à l'amiante	2 466	11 124	76 211	14 497
Actifs d'impôts différés liés aux transactions	(3 543)	-	(20 242)	-
Autres frais de restructuration	-	919	89	919
Coûts liés aux transactions	12 234	108	17 788	900
<b>Résultat net (perte nette) ajusté(e) des activités poursuivies</b>	<b>(4 899)</b>	<b>3 689</b>	<b>6 600</b>	<b>(15 653)</b>
par action – de base et dilué(e)	(0,23)	0,17	0,31	(0,73)
<i>Rapprochement du résultat net (perte nette) des activités poursuivies avec le BAIIA ajusté des activités poursuivies</i>				
Résultat net (perte nette) des activités poursuivies	(16 056)	(8 462)	(67 246)	(31 969)
<i>Ajustements au titre des éléments suivants :</i>				
Amortissement des immobilisations	1 775	1 978	6 864	7 103
Amortissement des immobilisations incorporelles et coûts de financement	577	607	2 132	2 127
Charges financières – montant net	(1 229)	1 202	(263)	1 963
Impôt sur le résultat	(558)	1 437	(14 551)	2 269
<b>BAIIA</b>	<b>(15 491)</b>	<b>(3 238)</b>	<b>(73 064)</b>	<b>(18 507)</b>
<i>Ajustements au titre des éléments suivants :</i>				
Autres frais de restructuration	-	173	121	1 250
Coûts liés à l'amiante	2 466	11 124	76 211	14 497
Coûts liés aux transactions	16 645	1 222	24 201	4 886
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>3 620</b>	<b>9 281</b>	<b>27 470</b>	<b>2 126</b>

Les termes « résultat net ajusté » et « perte nette ajustée » s'entendent du résultat net ou de la perte nette attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple majoré(e) d'ajustements, déduction faite de l'impôt sur le résultat, pour les coûts liés à la transaction proposée, les frais de restructuration et la provision au titre de l'amiante. Le résultat net ajusté (la perte nette ajustée) par action s'obtient en divisant le résultat net ajusté (la perte nette ajustée) par le nombre total d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

Le terme « BAIIA » s'entend du résultat net ajusté majoré de l'amortissement des immobilisations corporelles, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, du montant net des charges financières et de la provision pour charge d'impôt sur le résultat. Le terme « BAIIA ajusté » s'entend du BAIIA majoré d'ajustements pour les coûts liés

à l'opération proposée, les frais de restructuration et la provision au titre de l'amiante. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

### **Définitions des mesures financières supplémentaires**

Les termes « nouvelles commandes nettes » et « nouvelles commandes » s'entendent des commandes fermes, déduction faite des annulations, comptabilisées par la Société au cours d'une période déterminée. Les fluctuations des taux de change ont une incidence sur le montant des nouvelles commandes au cours d'une période donnée. La mesure fournit une indication de la performance des activités de vente de la Société pour une période déterminée et donne une idée du chiffre d'affaires futur et des flux de trésorerie que généreront ces commandes.

Le terme « carnet de commandes » s'entend du cumul de toutes les nouvelles commandes prises en charge par la Société et restant à livrer. Les fluctuations des taux de change ont une incidence sur le montant du carnet de commandes de la Société au cours d'une période donnée. La mesure fournit une indication des défis opérationnels auxquels la Société devra faire face et donne une idée du chiffre d'affaires futur et des flux de trésorerie que généreront ces commandes.

Le « ratio commandes/chiffre d'affaires » s'obtient en divisant les nouvelles commandes par le chiffre d'affaires. La mesure fournit une indication de la performance et des perspectives de la Société pour une période déterminée.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.